

Le Bulletin de la Ferme

PUBLIÉ PAR

La Compagnie de Publication du
Bulletin de la Ferme

ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES

1230, Rue St-Valier, Québec

Administration Phone 7400

Rédaction Phone 7351

Abonnement : 25 sous par année.

Tarif d'annonces : 5 sous la ligne agathe.

Prix spéciaux par contrat.

Afin d'assurer leur insertion dans une édition donnée
les manuscrits doivent être reçus le ou avant le 15e
jour du mois précédent celui de la publication.



Un service de surproduction agricole

POUR LA PROVINCE DE QUÉBEC

Afin de correspondre de façon plus parfaite que jamais au mouvement de surproduction intense entrepris par tout le Dominion, l'honorable J.-E. Caron vient d'établir dans son département un Service spécial chargé de promouvoir cette surproduction dans notre province.

Ce Service a deux missions principales :

I. Augmenter dès cette année, de 600,000 acres l'étendue consacrée, en cette province à la culture des céréales, blé, orge, avoine, seigle et à celle des légumineuses, fèves et pois.

II. Procurer aux cultivateurs la main-d'œuvre nécessaire à leurs divers travaux. Le bureau central se mettra en mesure de fournir des ouvriers entraînés au travail agricole, des jeunes gens et des jeunes filles pouvant aider dans les diverses branches de l'exploitation d'une ferme.

Pour aider à l'exécution de ce programme, le Service compte avec la coopération des comités paroissiaux que les Agronomes et Représentants de districts sont chargés d'organiser par toute la province.

Des lettres circulaires sont adressées à MM. les Curés de paroisses expliquant le fonctionnement des comités et leur part respective dans l'action commune.

Des généreux octrois sont appliqués à des concours de production et des prix considérables seront accordés dans chaque paroisse aux cultivateurs qui consacrent la plus grande étendue proportionnelle aux céréales et légumineuses sus-mentionnées.

Les cultivateurs désireux de se procurer des ouvriers agricoles pourront s'adresser à leur comité paroissial. Si ce comité ne peut leur fournir ils pourront s'adresser au Directeur de la Main-d'œuvre Agricole,

Ministère de l'Agriculture, Québec. On devra spécifier l'âge de l'ouvrier demandé, le salaire et autres conditions qu'on veut offrir, l'espace de temps durant lequel on retiendra ses services.

On demande

On demande une famille de cultivateurs, canadienne-française et catholique, avec enfants, recommandable à tout point de vue, qui consentirait à prendre une belle et grande terre toute outillée, dans le district du Nipissing, Nouvel Ontario. Des conditions extrêmement avantageuses. Faire application par écrit au Rév. Père Paradis, TÉMAGAMI, ONT., ou à monsieur A. Desilets, B.S.A., Ministère de l'Agriculture, Québec.

Le premier semeur de blé

A Québec, en juin 1726. Au loin, sur les Laurentides, le soir qui s'avance. Tout près, des plaintes de vagues mourantes, quelques toits modestes qui fument, des bruits confus qui s'endorment, bercés par la prière que tinte le monastère des Récollets; sur le promontoire de Stadaconé, Louis Hébert, debout, contemplant son blé qui lève. Tableau touchant!

Qu'elle est chère et belle à ses yeux, couvrant quelques arpents de terre, la verte toison de la moisson naissante! Pour elle, il a tout quitté, la France et la vie sous un joyeux soleil. Pour elle, il a épuisé le meilleur de ses forces à terrasser ce coin de la forêt sauvage. Et la voilà, maintenant, vivante devant ses regards; et lui s'est penché vers elle comme sur un berceau mystérieux et elle lui parle: "Parce que tu m'as semée à la sueur de ton front, ton œuvre sera féconde. Comme je crois aujourd'hui, d'autre croîtront encore car les épis sortiront de moi, innombrables, comme les fils de ta famille et ils couvriront les uns et les autres des espaces que ton œil ne peut embrasser. Parce que tu m'as semée, la prière aux lèvres, ton labeur est béni. Un froment sacré germera de mon sein comme les lévites de Dieu germeront de tes fils, et le pain qui sera fait par eux, de ce froment, nourrira la foi de ta nombreuse postérité."

Louis Hébert, à genoux, s'est mit à pleurer. Il fait maintenant presque nuit: tout est ombre et silence; et, tandis que les étoiles, blanche moisson des cieux, montent, une à une, là-haut, le premier semeur canadien bénit en son âme Celui qui doit multiplier sa race comme les épis de son blé.

O mes aïeux, héros au génie clair, au verbe chantant, aux torses mâles et robustes, fiers laboureurs, je vous aime et je vous trouve grands! C'est vous qui donniez pour moi, comme l'érable donne sa sève parfumée, le plus pur sang de vos veines; c'est vous qui jetiez dans le sol vierge de mon pays et la sueur de vos travaux et le blé aux épis féconds comme les berceaux de vos foyers; c'est vous qui m'avez conservé cette douce "parlure" de France, trésor que vos luttes ont

sacrées. O vous qui m'avez fait ce que je suis: fier, joyeux et chrétien, ô mes aïeux, je vous aime et je vous trouve grands.

FÉLIX-ANT. SAVARD

Un malheureux faux pas

Le "Farmers Advocate" est une publication importante et très respectable d'Ontario qui, jusqu'à présent, s'est exclusivement consacrée aux questions agricoles. Ce journal circule assez largement dans Québec, où l'on a appris à l'apprécier.

Aussi, tous les abonnés québécois ont-ils été désagréablement surpris de trouver, dans le numéro du 15 décembre, toute une pleine page du "Farmers Advocate", remplie d'injures, de mensonges et de fausses représentations, à l'adresse de la province de Québec, et des Canadiens-français en particulier. Il est vrai que tout ceci était inséré à titre d'annonce électorale du "Citizens Union Committee", autrement dit le gouvernement Borden.

Mais l'insertion de ce document insultant, méchant et mensonger, dans un journal exclusivement agricole, est particulièrement malheureuse.

Il nous semble que le gouvernement d'Ottawa aurait dû, au moins, respecter cet organe agricole et ne pas souiller ses pages de sa prose odieuse et injuste pour la population de toute une province.

Le "Farmers Advocate" a profondément blessé les sentiments de ses lecteurs Canadiens-français, en publiant cette annonce calomniatrice, dans laquelle leur province, leur nationalité et leurs aspirations sont représentées sous les plus fausses couleurs.

Il faudrait des pages entières, pour refuter tous les paragraphes mensongers que ce document renferme. Citons-en seulement un seul, pris au hasard dans cette page d'ignobles saletés.

"Faisant exception pour le travail splendide accompli par la petite population anglaise de cette province, Québec a complètement manqué à son devoir, en fait de recrutement. Il n'a rien fait pour le "Fonds Patriotique", pour la Croix-Rouge et pour l'Emprunt de la Victoire."

Tout ceci est une atroce calomnie. La contribution de Québec en hommes et en argent, pour toutes les œuvres de guerre, si l'on tient compte de sa situation particulière et du mauvais vouloir manifesté des autorités fédérales envers notre province, au début de la guerre, est proportionnellement égale au moins à celle de toutes les autres provinces du Dominion.

Québec n'a pas eu d'immigration anglaise et toutes les unités québécoises proviennent exclusivement de la population née au pays. Si l'on prend cet élément seul, comme point de comparaison avec Ontario, Québec n'est guère en arrière de la population anglaise née dans la province voisine, en fait d'enrôlement.

Il en est de même pour les souscriptions à la Croix-Rouge, au Fonds Patriotique et à